



N° 43 - Mai 2017

# Le P'tit Chapelois



*On est heureux à la course aux œufs! Ce n'est pas la petite Zoé qui vous dira le contraire...*



## Billet du syndic

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous pourrez le constater dans les pages de présentation des comptes, l'année comptable 2016 se présente à nouveau sous un visage radieux.

Bien entendu que le paramètre «entrées fiscales» en est la principale raison, mais cette réussite provient également du fait d'avoir plusieurs petites mains dévouées à la cause de notre commune.



J'en prends pour exemple la seconde jeunesse de notre réseau d'hydrantes grâce aux soins méticuleux de notre fontainier Roland Crausaz secondé par Jean-François Telley. Ce qui nous a permis d'échapper à une coûteuse révision par une entreprise spécialisée. Voire pire! Une mise au rebut comme trop souvent notre société de consommation le préconise: jeter et non réparer!

Je profite de remercier toutes les personnes qui par leur discret engagement permettent à notre village de vivre dans un environnement de qualité et diminuer le coût des tâches annuelles.

Mais la prudence reste de mise, car cette embellie financière est menacée par: soit une conjoncture incertaine, soit une fluctuation des allées et venues de contribuables. Nous aurons également de très gros investissements au niveau régional et district avec la votation positive pour l'agrandissement du CO de Romont, les rénovations des homes médicalisés de la Glâne et la mise aux normes de la station d'épuration de la VOG.

Tous ces projets vont générer d'importantes charges liées à notre commune.

Ceci nous amène à maintenir le niveau des entrées financières dans un esprit de gestion responsable en relation avec la planification financière des cinq prochaines années.

En ce début d'année 2017, nous avons terminé la réalisation de la première étape d'amélioration de l'évacuation des eaux claires en provenance des hauteurs nord-est du village. Avec la toute proche réalisation de la deuxième étape, votée lors de notre assemblée des budgets, nous avons résolu le problème de débordement et risque d'inondation lors de pluies quasi tropicales que nous connaissons depuis quelques années.

Pour terminer mon billet, un tableau inclus à cette édition vous informe que, suite à l'arrivée en ce début d'année d'un nouveau membre au sein du conseil, nous avons effectué quelques remaniements pour la répartition des dicastères. Ceci motivé par les différentes affinités et compétences de chacun, tout en conservant le superbe esprit de travail collégial hérité de nos prédécesseurs.

Cordialement.

Claude Gremaud



Les citoyennes et citoyens  
de Chapelle (Glâne) sont convoqués en

# assemblée communale

le mardi 16 mai 2017 à 20 h  
à la salle communale

Tractanda:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2016  
*Il ne sera pas lu, il est à disposition sur «chapelle.ch» et au secrétariat communal.*
2. Comptes 2016
  - a. Comptes de fonctionnement
  - b. Comptes des investissements
  - c. Rapport de la commission financière et lecture du rapport de la fiduciaire
  - d. Approbation des comptes de fonctionnement
  - e. Approbation des comptes des investissements
3. Modification du règlement scolaire, approbation
4. Modification du règlement du cimetière, approbation
5. Règlement sur le droit de cité communal, approbation  
*Les projets des 3 règlements communaux sont consultables avant l'assemblée sur «chapelle.ch».*
6. Divers

Le conseil communal

## Sommaire

Billet du syndic.....	2	Fête au sentier des fées .....	25
Tractanda, assemblée .....	3	L'évacuation des eaux, PGEE .....	26-27
Ski-Club de Rue - Chapelle - Gillarens .....	4	PassePartout de la Glâne .....	28
Course aux œufs, Drôles de Dames .....	5-9	Société de tir, Porsel.....	29
Enquête sur les besoins d'accueil.....	10-11	Fée Fuchsia .....	30-31
Dicastères du conseil communal .....	12-15	Art thérapie pour les enfants .....	32
Comptes 2016.....	16-17		
Commentaires des comptes 2016 .....	18		
Déchetterie d'Oron .....	18		
Rénovation du réseau d'hydrantes.....	19		
AVGG, qualité de l'eau .....	20		
Révision du règlement du cimetière .....	21		
Jeunesse de Chapelle-Gillarens .....	22		
Inauguration de la passerelle .....	23		
Cipret, prévention du tabagisme .....	24		

Durant toute l'année ce courriel est à votre disposition pour vos textes et photos: [petitchapelois@bluewin.ch](mailto:petitchapelois@bluewin.ch)

**MERCI à toutes les personnes qui ont apporté leur précieuse collaboration à l'élaboration de ce numéro 43!**

## Ski-Club de Rue - Chapelle - Gillarens



Sortie du ski-club à Zermatt pour fêter ses 25 ans d'existence, le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017

## Course aux œufs - 8 avril 2017



C'est sous un soleil radieux et une température estivale que les 195 enfants inscrits, leurs familles et leurs amis se sont précipités sur les hauts de Chapelle! Devenue une véritable tradition, la course aux œufs organisée par les «Drôles de Dames» de Chapelle-Gillarens attire chaque année de nombreux «chasseurs», petits et grands équipés de leurs paniers multicolores.



Tout simplement magique! Observer les enfants et leurs parents pénétrer dans les entrailles de cette forêt démontre deux raisons essentielles: la première est de développer une activité ludique en famille en mettant à contribution son instinct de Sherlock Holmes et le second objectif est de proposer un moment unique dans un lieu inédit. Les chants des oiseaux, les premières fleurs du printemps et les feuilles d'un vert tendre en pleine éclosion accueillent les enfants telle une maman protectrice... Puisse cette activité en pleine nature faire grandir l'amour des enfants pour la forêt et pourquoi pas quelques vocations...

Près de 1000 œufs teints par les dames ont permis à chaque enfant de constituer un joyeux trésor pour la salade du soir. Les plus chanceux Robin Curty et Roxanne Décoppet ont découvert les 2 œufs d'or qui leur donnent droit à participer à une activité bricolage avec la complicité de Christine Gremaud.

Quant aux parents, ils n'ont pas été oubliés, avec un stand saucisses et une soupe de chalet gérés de mains de maître par la famille Pachoud. Afin d'éviter le risque de déshydratation, un stand de boissons était au rendez-vous. Pour les «mimis sucrés», un coin de pâtisseries délicieuses avaient été concoctées.

Quoi de plus magnifique qu'une journée partagée avec tous les ingrédients: simplicité, amitié et convivialité! Bravo à toutes les Drôles de Dames pour cette réussite!

Un tout grand Merci à tous les enfants et leurs familles pour leur participation ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur engagement dans cette activité haute en couleurs!

Un souvenir inoubliable qui ne demande qu'une chose: peut-on déjà s'inscrire pour l'an prochain? Pas encore... mais vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du samedi 24 mars 2018! A l'année prochaine...





## Enquête - besoins en places d'accueil

### Résultats de l'enquête sur les besoins en places d'accueil préscolaire et extrascolaire.

En juin 2011, la loi cantonale sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) est entrée en vigueur. Cette loi oblige les communes à évaluer tous les 4 ans les besoins des familles en matière de places d'accueil préscolaire et extrascolaire.

La première évaluation effectuée dans notre commune date de fin 2012.

Afin de répondre aux exigences cantonales nous avons fait parvenir un questionnaire aux 25 familles de Chapelle dans lesquelles il y a un ou plusieurs enfants entre 0 et 12 ans.

#### Communication des principaux résultats

- ° Le taux de participation a été de 56%.
- ° Les résultats concernent 12 enfants en âge préscolaire et 16 enfants en âge scolaire.

#### **Besoins en places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire.**

- ° Les familles qui ont recours à un mode de garde («crèche» ou «assistante parentale») se déclarent satisfaites de ce mode de garde.
- ° Il n'y a aucun besoin signalé pour des enfants en âge préscolaire.

#### **Besoins d'accueil dans un lieu visant la socialisation (école maternelle ou atelier/groupe de jeux).**

- ° 28,57% des familles disent vouloir inscrire un ou des enfants dans ce type de structure.

#### **Besoins de prise en charge extrascolaire (concerne les enfants en âge de scolarité enfantine et primaire).**

- ° 14,29% des familles utilisent déjà un accueil extrascolaire.
- ° 28,57% des familles, sur le nombre total des familles ayant participé à l'enquête signalent avoir besoin d'un accueil extrascolaire. (Parfois pour la prochaine rentrée scolaire).

#### **Besoins d'une offre d'accueil durant les vacances scolaires.**

- ° 3 familles signalent un tel besoin.

#### **Critères importants dans le choix d'une structure d'accueil préscolaire et/ou scolaire.**

Les critères figurant dans le questionnaire sont : qualification du personnel ; grandeur des groupes d'enfants ; jardin extérieur/activités en plein air ; alimentation équilibrée ; horaires et temps d'ouverture ; prix. Pour l'accueil préscolaire : proximité avec le lieu de domicile ; proximité avec le lieu de travail. Pour l'accueil extrascolaire : proximité avec l'école ; temps consacré aux devoirs.

° Les critères cités comme importants à très importants par toute les familles ayant répondu à cette question sont la qualification du personnel et l'alimentation équilibrée, la proximité avec le lieu de domicile pour l'accueil préscolaire et la proximité avec l'école en ce qui concerne l'accueil extrascolaire.

Une importance variable et moindre est accordée aux autres critères.

Nous remercions, pour leur collaboration, toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.

#### Offres en place d'accueil pour notre région

Nous vous signalons les structures existantes suivantes:

- Accueil familial de jour (mamans de jour) [www.accueildejour.ch](http://www.accueildejour.ch) 026 652 52 38
- Crèche le Bourillon à Ursy 021 909 04 81
- Les Glânetons à Rue (accueil extrascolaire pour les enfants de la 1H à la 8H) info auprès de la commune de Rue au 021 909 58 22 ou sur le site des Glânetons: [www.lesglanetons.ch](http://www.lesglanetons.ch)
- Ecole maternelle de Rue (privée): Madame Corinne Richard 079 232 74 26

#### Obtenir des informations supplémentaires

La commune de Chapelle fait partie de l'ABMG Petite Enfance en Glâne. Cette association a comme mission de constituer, gérer et développer un réseau d'accueil de jour des enfants. L'association assure un rôle de coordinateur entre les structures et les parents. Cette association possède un site internet qui vous fournira nombre d'informations intéressantes: [www.petiteenfanceglane.ch](http://www.petiteenfanceglane.ch). Vous trouverez sur ce site notamment une marche à suivre si vous souhaitez placer un enfant en âge scolaire ou préscolaire.

Frédérique Humair Flühmann





# COMMUNE DE CHAPELLE 2016 – 2021

Organigramme du Conseil communal dès le 14 février 2017



SYNDIC	
Nom	Gremaud
Prénom	Claude
E-mail	gremaud@bluewin.ch
Natel	079 283 95 88
Tél. privé	021 907 89 35
Tél. prof	021 907 71 48

ADMINISTRATION	CONSTRUCTIONS
Affaires générales	Permis de construire
Correspondances	Surveillance des constructions
Coordination	Commission du feu
Délegué RGV	AMÉNAGEMENT TERRITOIRE
<b>Comité salle polyvalente</b>	Urbanisme
<b>ASCOGLA</b>	Plan de zone - CAT

SUPPLÉANTS
ADMINISTRATION
Eric Monney
CONSTRUCTIONS
Eric Monney
RGV
Eric Monney
AMÉNAGEMENT TERRITOIRE
Frédérique Humair-Flühmann

VICE-SYNDIC	
Nom	Monney
Prénom	Eric
E-mail	eric.monney@bluemail.ch
Natel	079 560 93 91
Tél. privé	021 907 25 44

ROUTES	FORÊTS / AGRICULTURE
Entretien/Service hivernal	Exploitation des forêts
Evacuation eaux claires	Relations avec la corporation forestière "Glâne-Farzin" et le forestier de triage
Eclairage	Traitement des affaires agricoles
PC / POMPIERS	Délegué salle polyvalente
Commission du feu	
PC / Militaires / tir	

ROUTES
Laurent Monney
FORÊTS / AGRICULTURE
Benoît Curty
PC/ POMPIERS
Claude Gremaud

CONSEILLÈRE	
Nom	Humair-Flühmann
Prénom	Frédérique
E-mail	frederique@la-maison-bleue.ch
Natel	078 797 21 62
Tél. privé	021 907 21 62

AFFAIRES SOCIALES	CULTURE ET LOISIRS
Santé	Activités culturelles
Social	Animation
Déleguée ASGS	Déleguée salle polyvalente
Déleguée ABMG	AMÉNAGEMENT TERRITOIRE
Comité RSG	Membre de la CAT

AFFAIRES SOCIALES
Laurent Monney
CULTURE ET LOISIRS
Laurent Monney
ASGS- ABMG
Laurent Monney



## COMMUNE DE CHAPELLE 2016 – 2021

Organigramme du Conseil communal dès le 14 février 2017



CONSEILLER	
Nom	Curty
Prénom	Benoît
E-mail	benoit-curty@bluewin.ch
Natel	079 254 86 44
Tél. privé	021 907 66 64

FINANCES	VOIRIE
Coordination avec le boursier et la commission financière	Organisation Gestion surveillance
Comptes	<b>AVGG - VOG</b>
Budgets	Adduction eau et eaux usées
	<b>INFORMATIQUE</b>
	Administration communale Ecole

SUPPLÉANTS
<b>VOIRIE - AVGG - VOG</b>
Eric Monney
<b>FINANCES</b>
Claude Gremaud
<b>INFORMATIQUE</b>
Laurent Monney

CONSEILLER	
Nom	Monney
Prénom	Laurent
E-mail	laurent_monney@bluewin.ch
Natel	079 785 79 88
Tél. privé	021 907 20 78

INSTRUCTION PUBLIQUE	IMMEUBLES
Comité intercommunal scolaire	Entretien des bâtiments
Délégué COG	Cimetière
Délégué Bicubic	Place multisport
Délégué RSG	

INSTRUCTION PUBLIQUE
Benoît Curty
<b>IMMEUBLES</b>
Claude Gremaud
<b>RSG</b>
Benoît Curty



**Promasens 2017** | 4-5-6-7 mai | 58<sup>ème</sup> giron des musiques de la Glâne

*Participez... c'est maintenant!*





## Commune de Chapelle (Glâne)

## Comptes 2016

FONCTIONNEMENT	Budget 2016		Comptes 2016		Ecart	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration	79 000	530	79 336	4 059	336	3 529
1 Ordre public	17 050	10 825	15 877	10 315	-1 173	-510
2 Enseignement et formation	338 700	35 840	302 039	40 631	-36 661	4 791
3 Culte, culture et loisirs	23 500		17 791		-5 709	
4 Santé	93 520	2 500	90 428	2 984	-3 092	484
5 Affaires sociales	106 400		103 041	581	-3 359	581
6 Transports et communications	36 800		39 892	699	3 092	699
7 Protection et aménagement du territoire	94 935	85 265	88 660	79 199	-6 275	-6 066
8 Economie	1 050		1 140	110	90	110
9 Finances et Impôts	61 400	722 490	314 010	926 135	252 610	203 645
<b>Total fonctionnement</b>	<b>852 355</b>	<b>857 450</b>	<b>1 052 214</b>	<b>1 064 714</b>	<b>199 859</b>	<b>207 264</b>
<b>Résultat</b>	<b>5 095</b>	<b>&lt;-- Bénéfice</b>	<b>12 500</b>	<b>&lt;-- Bénéfice</b>		
<b>INVESTISSEMENTS</b>						
6i Transports et communications	8 700		8 618		-82	
7i Protection et aménagement de l'environnement	496 000	48 800	181 639	51 751	-314 361	2 951
9i Finances et Impôts				6 600		6 600
<b>Total investissements</b>	<b>504 700</b>	<b>48 800</b>	<b>190 258</b>	<b>58 351</b>		
<b>Total net</b>	<b>Déficit --&gt;</b>	<b>-455 900</b>	<b>Déficit --&gt;</b>	<b>-131 907</b>		

## Commentaires relatifs au Comptes 2016

### 1) Fonctionnement

Le budget communal 2016 prévoyait un bénéfice de CHF 5'095.-. Le résultat de l'exercice présente un bénéfice de CHF 12'500.- après amortissements supplémentaires. Ce bon résultat est principalement dû à des rattrapages d'impôts sur les exercices précédents. Par conséquent, des amortissements supplémentaires de CHF 209'312.- ont été effectués et un montant de CHF 50'000.- a été attribué à la réserve des routes.

### 2) Investissements

Le montant total des investissements s'élève à CHF 190'258.- pour les dépenses et à CHF 58'351.- pour les recettes.

Les investissements ont été consacrés au changement des lampadaires publics, à la fin du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), à la réfection du collecteur Crêt d'Illens-Mafion (début des travaux) et à l'établissement du plan d'aménagement local (PAL) – (report de 2015).

Les recettes comprennent les taxes de base pour la protection des eaux (STEP) ainsi qu'une vente de terrain.

Les comptes 2016 ont été vérifiés les 29 et 30 mars 2017 par la fiduciaire Gobet à Romont.

*Benoît Curty, resp. finances*

## Déchetterie d'Oron-la-Ville



### Rappel - Déchets plastiques

Un compacteur est à votre disposition pour tous les articles en plastique.

**Cependant, les plastiques souillés ou de petit format (moins de 60 cm) doivent être jetés avec les ordures ménagères.**

Certaines bouteilles sont reprises par les commerces.

Merci de votre compréhension.

*Le conseil communal*

### Fermetures officielles

Lundi 5 juin 2017 (lundi de Pentecôte)

Lundi 18 septembre 2017 (lundi du Jeûne)

Lundi 25 décembre 2017 (Noël)

Lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 (Nouvel an)



## Rénovation du réseau d'hydrantes



Grâce à la collaboration de Roland Crausaz et Jean-François Telley, notre réseau d'hydrantes a reçu un *lifting* complet et en profondeur. Alliant patience et perfectionnisme, nos deux spécialistes ont démonté, dérouillé, poncé et reverni 16 des 18 hydrantes de notre commune.

Défi technique: vernir chaque colonne d'eau directement à son emplacement dans le village!

Souci du détail, le rouge et le jaune de notre drapeau communal sont combinés pour les rendre tout simplement «uniques».

Un tout grand Merci pour leur engagement et pour cette réussite!

*Le conseil communal*





Aux communes membres de l'AVGG

Châtel-St-Denis, le 25 novembre 2016

### Informations relatives à la qualité de l'eau

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005 :

*« Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau ».*

Nous vous communiquons dès lors les informations suivantes :

**Consommation :** 1'096'181 m<sup>3</sup>/an correspond à 3'003 m<sup>3</sup>/jour

<b>Qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée :</b>	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés.
<b>Dureté totale de l'eau en degrés français :</b>	La dureté totale de l'eau est d'environ fH° 24.2 ±1.0; cette dureté est en fonction de la nature chimique du sous-sol.
<b>PH :</b>	7.5
<b>Teneur en nitrate :</b>	La teneur en nitrate est de 3 ± 0 . Quant à la tolérance, elle est de 40 mg/l.
<b>Provenance de l'eau :</b>	Charmey : « Pont du Roc » (eau de nappe) Grandvillard : (eau de nappe) Remaufens : « source Mology »
<b>Traitement de l'eau :</b>	Grandvillard, Charmey & Remaufens : ultraviolet

## ●●●●● Règlement du cimetière de Chapelle ●●●●●

Lors de notre assemblée du 16 mai prochain le conseil communal vous présentera une mise à jour du règlement du cimetière.

En effet, nous souhaitons vous proposer de créer une zone qui sera affectée aux tombes cinéraires.

De plus en plus de communes proposent actuellement la possibilité de déposer une urne cinéraire soit dans un columbarium soit dans une tombe cinéraire.



Les tombes cinéraires aux dimensions suivantes :

- longueur (extérieur de la bordure) 120 cm
- largeur (extérieur de la bordure) 50 cm
- profondeur (recouvert de terre) 50 cm
- hauteur maximale du monument 90 cm

Il serait prévu de désaffecter deux lignes de tombes, se situant juste en dessous du secteur réservé pour les tombes d'enfants. (Côté église du cimetière)

La durée d'inhumation serait égale à tout autre tombe, soit 20 ans.

L'achat et la pose du monument seraient à la charge de la famille.

Il est possible de consulter cette proposition de mise à jour du règlement sur notre site internet ([www.chapelle.ch](http://www.chapelle.ch)).

*Pour le conseil communal, Claude Gremaud*



*Instant magique vers l'église de Chapelle, le 27 janvier 2017 à 10 h*

## Jeunesse de Chapelle-Gillarens



Photomontage de la jeunesse avant les Giron de Massonnens



Chères villageoises et villageois,

Les années passent, la jeunesse change, mais votre soutien pour notre société est toujours aussi présent qu'au premier jour!

La société de jeunesse de Chapelle-Gillarens et son comité aimeraient, en cette saison estivale, vous adresser un immense merci pour votre soutien tout au long de l'année.

**MERCI à TOUS !**

*Pour la jeunesse de Chapelle-Gillarens, Fabien Monney*



**Notez dans vos agendas!**

Notre traditionnelle Bénéichon aura lieu les 8 et 9 septembre 2017!



## Inauguration de la passerelle du Flon

Le 11 janvier 2017, une importante délégation était présente aux abords de la nouvelle passerelle du Flon pour son inauguration. Située au cœur du «chemin des chômeurs» qui se faufile joliment dans la forêt entre Oron-la-Ville et Oron-le-Châtel. Merci au journal *Le Courrier Terres de Lavaux - Pays d'Oron* pour nous avoir transmis ces clins d'oeil photographiques.

Laissez-vous tenter et venez découvrir ce trait d'union entre Vaud et Fribourg!



Photos: © Le Courrier - Gilberte Colliard



Fribourg · Freiburg  
Prévention du tabagisme  
Tabakprävention

## Arrêter de fumer...mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET\* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

### Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



**Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex-fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission !**

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :

**Coaching  
stop-tabac en  
4 séances**

**Cours  
stop-tabac en  
groupe**

**Entretien d'orientation**

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

#### 1. Faire le point

Analyser vos habitudes de consommation et planifier l'arrêt

#### 2. Préparation

Identifier vos ressources et développer des alternatives

#### 3. Action

Arrêter et utiliser les stratégies pour maintenir la décision

#### 4. Consolidation

Renforcer les acquis pour prévenir les rechutes

#### Tarifs

**CHF 200.-**  
Coaching individuel

**CHF 150.-**  
Cours de groupe

**CHF 50.-**  
Entretien d'orientation

**Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%. Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !**

\* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme  
Fachstelle Tabakprävention  
Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale 96  
1705 Fribourg · Freiburg  
T 026 425 54 10 · F 026 426 02 88  
info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch



*C'est la fête au sentier des fées!*

Venez nombreuses et nombreux  
**le samedi 17 juin 2017, dès 10h**



### Animation

Sculptures à la tronçonneuse réalisées par Raphaël Pache (*site: raphasculpte.ch*)

### Apéritif à 11h30

Offert par la commune

### Pour prolonger un bon moment:

Apportez votre pique-nique ou vos grillades  
*Un feu sera préparé et équipé pour cuire vos grillades!*

### Informations:

Françoise Flückiger 079 220 11 86  
Hélène Jaquet 021 907 98 67

*Nous nous réjouissons de vous voir  
toutes et tous lors de cette journée!*

Les fées

## L'évacuation des eaux - PGEE

Le PGEE (plan général d'évacuation des eaux claires) nécessitait d'être étudié à la demande du canton. La commune a mandaté le bureau d'ingénieurs RiBi. Celui-ci nous a proposé de faire une déviation du collecteur des eaux vers «Le Flon» afin de décharger le réseau actuel.

En effet, plusieurs débordements avaient été constatés lors de gros orages. Les tuyaux étaient sous-dimensionnés et défectueux par endroit. Un crédit voté en assemblée communale en 2015, a donc permis la réalisation du tronçon inférieur, de la route de Compostelle jusqu'à la route de la Corbaz en passant à travers champs.

L'entreprise Brodard SA a exécuté les travaux du 27 novembre 2016 au 10 avril dernier.

Dès cet automne, une suite sera donnée, comme annoncée et votée en assemblée communale de décembre 2016. Le tronçon supérieur, sous la route de Compostelle, constituera un nouveau chantier dans le village. Là, il s'agira de terminer la réfection du collecteur et de refaire à neuf la route direction Pont.

Le conseil communal remercie les propriétaires et les exploitants pour leur implication et leur compréhension face à l'ampleur des travaux.

*Eric Monney*



*Le PassePartout de la Glâne a vécu sa 25<sup>e</sup> année d'activité. Il a marqué cet anniversaire en participant au Comptoir de Romont en qualité d'invité d'honneur.*

#### Buts de la Fondation :

Créer, développer, gérer et soutenir un service de transport pour les personnes ne pouvant utiliser les transports publics en raison de problèmes de mobilité.

#### Activités dans le canton

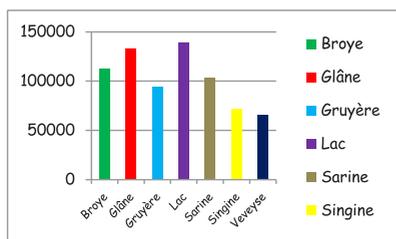
Chaque district dispose d'un service PassePartout qui gère les réservations des courses, le planning des chauffeurs, l'entretien des véhicules et bien évidemment les transports ainsi que la facturation qui en découle.

En 2015, les 14 véhicules du PassePartout ont parcouru 719'915 km et effectué pas moins de 32'057 courses. 267 conducteurs bénévoles assurent ces services.

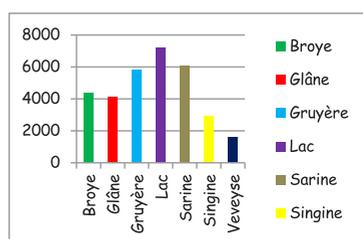
#### Activités dans notre district

Le PPG possède 2 véhicules qui ont parcouru 133'500 km, effectué 4'098 courses grâce aux 25 chauffeurs bénévoles. En kilométrage, nous dépassons la plupart des autres districts.

Kilomètres parcourus



Courses effectuées



#### Responsables :

Président : Alexis Carrel – CP 3 – 1684 Mézières - 079 366 82 25 - [alexis.carrel@bluewin.ch](mailto:alexis.carrel@bluewin.ch)  
 Vice-président : Gérard Chassot Resp. planning : Jeannelyse Crausaz  
 Secrétaire : Marie-Eve Gaillard Resp. véhicules : Jean-Paul Conus  
 Caissier : Jean-Marc Mauron Resp. réservations : Cyntia Senn

#### Les chauffeurs :

#### NOUS RECHERCHONS DES NOUVEAUX CHAUFFEURS TOUT AU LONG DE L'ANNEE

- Pour devenir chauffeur bénévole, vous devez avoir un permis depuis 3 ans et ne pas avoir de problème d'alcool ou de drogue.
- Vous vous engagez pour le nombre de journées que vous décidez.
- Vous recevez une formation pour l'utilisation des véhicules et surtout pour la fixation des chaises dans le véhicule.
- Vous pouvez venir faire une ou plusieurs journées d'essai avec un chauffeur pour voir si le job vous convient.

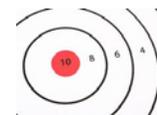
**Réservations :** Les réservations peuvent se faire tous les jours ouvrables de **8 h 30 à 11 h 30** et de **14 h à 15 h** au N° tél. **026 656 10 33**.

**Tarifs :** Fr. **0.60** le km effectif et Fr. 2.- de prise en charge.

**Financement :** Nous recevons une subvention de l'Etat lors de l'achat d'un véhicule. Pour le reste, nous vivons grâce à des dons ou des quêtes.

**Compte bancaire :** Banque Valiant AG – 3001 Berne – CH05 0630 0016 3233 1620 2 - Compte 30-38112-0

**Adresse officielle :** PassePartout de la Glâne – Case postale 111 – 1680 Romont



## Sté de tir, Porsel

### Tir obligatoire



Pour l'année 2017, nous avons prévu 4 séances de tir obligatoire au stand de tir de Porsel. Celles-ci auront lieu

Le dimanche	21 mai 2017	de 8 h 30 à 11 h 30
Le samedi	17 juin 2017	de 13 h 15 à 15 h 30
Le dimanche	27 août 2017	de 8 h 30 à 11 h 30 de 13 h 15 à 15 h 15

Tous les astreints au service militaire doivent accomplir leur tir obligatoire durant cette année. Pour venir au stand, nous vous prions de vous munir de votre livret de service, de votre livret de performance et de la feuille avec les étiquettes remises par le département militaire fédéral.

### Tir en campagne

Cette année, le tir en campagne, pour le district de la Veveyse, aura lieu au stand de tir d'Attalens pour le tir à 300 mètres et au stand de tir de St-Légier VD pour le tir au pistolet 25 mètres.

Le vendredi	9 juin 2017	de 18 h 00 à 20 h 00
Le samedi	10 juin 2017	de 9 h 00 à 12 h 00 de 13 h 30 à 19 h 00
Le dimanche	11 juin 2017	de 9 h 00 à 12 h 00

Nous vous invitons à participer à ce tir qui est gratuit et nécessaire si vous voulez garder votre arme à la fin de l'armée.

*Société de tir de Porsel*



#### PROGRAMME DE LA SAISON 2017

Dimanche 7 mai 2017	Giron des musiques à Promasens
Vendredi 23 juin 2017	Soirée grillades
Samedi 30 septembre 2017	Course des dames et des aînés

*Nous vous souhaitons un printemps tout en fleurs et un été magnifique!*

## Sentier des Fées

Kintsugi, Kechifun, Sabi, et Merifun. Je me mets au japonais!

Oh! mais d'abord Saionara! On a eu la visite d'une fée japonaise ce printemps, elle s'appelle Catsugi, et j'essaie de parler sa langue, mais c'est pas facile.

Elle a volé, volé, volé pendant des heures pour venir ici. On lui avait dit que l'endroit était magnifique et magique, je crois bien qu'elle n'a pas été déçue du voyage.

Mais il faut que je vous raconte pourquoi elle est venue!



Une assiette à réparer

Depuis quelques temps, je ramassais des branches, des morceaux de pierres fendues et d'autres choses cassées par les intempéries et la vie, comme des coeurs brisés. Et je trouvais ces objets beaux. Je voulais en faire quelque chose de magnifique et magique, mais je ne savais pas comment m'y prendre.

Un jour que je rêvais à des solutions, la sorcière Melapala m'a trouvée me balançant dans les airs, perdue entre deux vents, la tête dans les nuages. Elle m'a demandé ce qu'il se passait. Je lui ai alors raconté mon désir de faire de belles choses avec le matériel cassé. Elle m'a dit Ah! c'est du Kintsugi que tu veux faire! J'ai demandé ce que c'était, alors elle m'a raconté le Japon, la philosophie de réparer, de prendre le temps, de faire du magnifique avec le brisé, d'embellir la cassure avec de l'or, et je suis tombée sous le charme de cette technique.

J'y ai longuement réfléchi et quand j'ai demandé à la reine des fées si elle connaissait une fée japonaise qui pouvait m'apprendre le kintsugi, elle m'a dit, mais bien sûr! La fée Catsugi est tout à fait la personne qu'il te faut! Elle m'a ensuite expliqué le sens du mon Kintsugi, kin veut dire l'or et tsugi signifie relier, recoller et elle a envoyé une onde magique jusqu'au Japon.

Vous vous rendez compte? Une onde magique! Et après plusieurs mois, la fée est arrivée dans son beau kimono en or et rouge. Elle était belle!

Nous sommes très vite devenues amies. Mais c'est pas facile avec les fées de là-bas. Elles ne disent pas grand-chose et il faut interpréter le signe de leurs ailes, de leurs moustaches ou de leurs yeux. Car oui, la fée Catsugi a de superbes moustaches! Pour nous cela semble un peu bizarre, mais là-bas au pays du soleil levant c'est normal. Cela leur permet de mesurer la distance entre les bambous dans leur forêt et de faire des vols très précis entre les tiges. Elles peuvent aussi humer l'odeur d'un théier à des kilomètres à la ronde et dire si les feuilles sont prêtes pour la cérémonie du thé ou non. Et en plus ces moustaches s'agitent quand il y a un danger. C'est sûr c'est pratique!

Enfin, après plusieurs jours de rencontre et de prise de température, elle a été d'accord de m'initier au Kintsugi.

Elle a commencé par casser mes porcelaines. J'étais un peu perplexe et surprise, puis elle m'a montré comment les recoller avec la laque spéciale pour ça, puis laisser sécher sur une branche à moyenne hauteur, pour avoir assez de rosée et du soleil, mais pas trop.

Ensuite, tu enlèves le surplus de laque, tu nettoies, grattes, ponces et tu remets de la laque. Noire d'abord, plusieurs couches, pour que cela soit bien solide, puis rouge et finalement tu déposes l'or. Cela peut prendre des semaines, voire des mois! Mais que c'est beau!

Si vous voyez des lignes en or dans la forêt, c'est moi qui m'entraîne sur les arbres, les feuilles, partout où je peux. D'ailleurs, je sais que Petit Pois me suit, caché, car il est intrigué par mes essais. Il n'ose pas me demander ce que je fais, c'est drôle!

Le dernier soir nous avons bu du saké tiède. C'était vraiment super! Dommage, Catsugi a dû repartir au Japon car elle a été appelée pour réparer les baguettes de la reine des fées de chez elle. Un samouraï les a cassées en s'entraînant avec son sabre. Quel maladroit!

Elle m'a promis qu'elle reviendrait, je vous dirai!

Bon j'ai des choses à réparer, et à doré!

A très vite! Saionara!



Pose de la laque de réparation



La Fée Fuchsia

# Art-thérapie pour les enfants en difficulté

- Votre enfant a des troubles de l'attention, des difficultés à l'école, dans ses relations avec vous ou avec ses camarades?
- Votre enfant a un handicap physique, moteur, sensoriel, mental?

Et si vous lui offriez un espace de création où il pourra laisser ses émotions s'exprimer, ses angoisses se dire, sans jugement et dans la bienveillance. C'est possible à Kintsugi, atelier d'art-thérapie 1 rte des Oches, 1608 Chapelle (Glâne).

Avec ma valise pleine de surprises créatives, je me déplace aussi chez vous.

## Les arts utilisés

la peinture  
le collage  
la terre  
le landart  
le papier mâché  
les jeux  
l'improvisation

## Ma proposition

Je propose de créer un univers permettant à l'enfant de s'exprimer autrement que par la colère, le repli ou les angoisses.



## Êtes-vous intéressé/e?

N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour fixer un rendez-vous et définir ensemble les besoins et les attentes de chacun.

## Prix

100.-/h à Kintsugi  
120.-/h chez vous

Je suis reconnue par l'ASCA et la RME. mes prestations sont remboursées par les assurances complémentaires.

## Qui je suis?

Véronique Mooser, 53 ans, art-thérapeute diplômée fédérale. Je vis à Chapelle (Glâne) depuis plus de 20 ans.

vmaoo@vmaoo.ch  
+41 79 309 36 89

<http://vmaoo.ch>

Public Enfants dès 5 ans